



Guerlesqu'Infos

Bulletin municipal

*Le Maire, Eric Cloarec et le Conseil Municipal
ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux
sous les Halles le vendredi 17 janvier à 19h*

Vie communale

Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 Décembre 2024

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 7 Novembre.

Monsieur Le Maire passe ensuite à l'ordre du jour :

- **Demande de financement auprès du Conseil Départemental pour les travaux de voirie de la Rue Even Charruel.** Unanimité.

Plan de financement (en TTC) :

- Dépenses (Travaux de voirie et de sécurisation) : 147 661,52 €
- Financements :

Sollicité : Conseil Départemental pour 82 060,75 €

Obtenus : Fonds départemental de sécurisation routière pour 5 000 €, Morlaix Communauté pour 20 000 €.

- Reste à charge pour la commune : 40 600,77 € (27,50 %).

- **City Park - Demandes de subventions.** Unanimité

Plan de financement (en HT) :

- Dépenses (terrassement, terrain multisports, agrès, aménagements) : 150 000 € HT.
- Financements :

Sollicités : Pacte Finistère 2030 pour 60 000 € - Agence Nationale du Sport pour 30 000 €.

Obtenus : DETR pour 10 000 € et Morlaix Communauté pour 20 000 €.

- Reste à charge pour la commune : 30 000 € HT (20 %).

- **Fonds départemental de sécurité**

routière - Hent C'hreisteiz.

Unanimité. Sollicité pour un montant de 10 808 € HT.

- **Travaux éclairage public - Hent C'hreisteiz - Tranche 1 - Convention avec le Syndicat Départemental d'Électrification du Finistère.** Unanimité.

Plan de financement (en HT) :

- Dépenses : 31 000 €
- Participation du SDEF : 3 375 €
- Reste à charge pour la commune : 27 625 € (89,11 %).

- **Approbation du soutien de Morlaix Communauté à l'investissement des Communes - Fonds de concours « Modes actifs » 2024/2026.**

Unanimité

- **Élaboration du Plan Communal de Sauvegarde. Désignation d'un référent :** Christiane DUGAY, Adjointe au Maire, par 11 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions.

- **Admission en non-valeur (6 €) et créance éteinte (350 €) - budget commune.** Unanimité.

- **Admission en non-valeur (259,24 €) - budget groupe scolaire.** Unanimité.

- **Décisions Modificatives - budgets commune et groupe scolaire.**

Unanimité.

- DM n°1 - budget commune en fonctionnement. Modification des autorisa-

tions budgétaires initiales des charges du personnel, des charges financières et des charges spécifiques. La DM s'équilibre par la diminution des dépenses des charges à caractère général (électricité) et des charges de gestion courante ainsi qu'en intégrant de nouvelles recettes en atténuation de charges, en autres produits de gestion courante (remboursements assurance) et en produits financiers.

- DM n°2 - budget commune en investissement. Modification des autorisations budgétaires initiales des investissements en matériel, outillages et monuments mortuaires. La DM s'équilibre par la diminution des dépenses en autres constructions et en réseaux de voirie.

- DM n°1 - budget groupe scolaire en fonctionnement. Modification des autorisations budgétaires initiales des autres charges de gestion courante. La DM s'équilibre par la diminution des dépenses des charges à caractère général (électricité).

- **Subvention d'équilibre au budget CCAS.** Reportée.

- **Subvention d'équilibre au budget groupe scolaire** pour un montant de 120 033,12 €. Unanimité.

- **Autorisation d'utilisation des crédits à hauteur du quart des montants en investissement.** Unanimité.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 Décembre - Suite

- **Fixation du montant d'indemnisation des frais de repas** des agents et conseillers municipaux dans le cadre de déplacements temporaires liés à une mission, à hauteur de 15 € maximum. 13 voix pour et 1 abstention.
- **Création de poste.** Création d'un emploi permanent d'Adjoint administratif à temps non complet (31.5/35^{ème}) à compter du 1^{er} Janvier 2025 pour exercer les fonctions liées à l'agence postale communale, au recueil des titres d'identité et à

l'urbanisme. Unanimité.

- **Contrat complémentaire – Prévoyance collective des agents.**

Adhésion à la convention de participation mise en œuvre par le Centre de gestion du Finistère, à compter du 1^{er} Janvier 2025. Participation de la commune : 15 € par agent. Unanimité.

- **Allocation vétérance sapeurs-pompier.** Montant individuel : 404,90 €. Unanimité.

- **Présentation des rapports annuels**

sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement 2023 de An Dour de Morlaix Communauté.

- **Vote d'une motion relative à la protection des élus locaux dans l'exercice de leurs fonctions.**

Unanimité.

- **Résidence artistique : Convention de partenariat culturel.** Accueil des musiciens de « La Fausse Compagnie » du 6 Janvier au 6 Avril. Participation financière de la commune de 1 000 €. Unanimité. (Voir page 3)

Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 11 Décembre

Le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni le **mercredi 11 Décembre**.

Ce rassemblement de fin d'année s'est organisé autour d'un atelier créatif pour passer un moment sympathique à discuter des projets, des journées d'école et des anecdotes de chacun et chacune tout en dégustant quelques chocolats.

La prochaine réunion aura lieu le **mercredi 15 Janvier de 18h à 19h en**

Mairie. Y seront abordés : les projets et actions de l'année et les différentes activités de loisirs. Plus particulièrement, les échanges porteront sur la cérémonie des vœux de Monsieur Le Maire du vendredi 17 Janvier sous les Halles afin d'en expliquer l'organisation aux jeunes.

Les Guerlesquinais de 8 à 18 ans qui le souhaitent peuvent rejoindre l'équipe.



Recensement de la population du 16 Janvier au 15 Février

Cette année, la commune de Guerlesquin réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution et ses besoins pour ainsi développer de petits et grands projets afin d'y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés **à partir du jeudi 16 Janvier**.

Une lettre du Maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres, une notice internet avec vos codes personnels.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, mais également plus économique pour la commune.

Le fait d'imprimer moins de formulaires est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous avez des difficultés pour effectuer votre démarche en ligne ou pour répondre au questionnaire via internet, nous vous proposons de vous faire aider par des proches. Par ailleurs, une permanence de Gwen BELLEC, agent Maison France Services est spécialement organisée en Mairie le **mardi 21 Janvier, toute la journée** pour vous aider dans votre démarche. Il est nécessaire de prendre rendez-vous en Mairie.

Enfin, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 23 Janvier ? Contactez la Mairie au 02.98.72.81.79.

Enfin, vous trouverez, insérées dans le présent bulletin, les fiches thématiques de l'INSEE : « Où suis-je recen-

sé ? » et « Pourquoi me pose-t-on des questions sur ... ? ».

Pour rappel, les trois agents recenseurs recrutés par la Mairie sont :



Séverine
SUIRE-LE QUÉRÉ



Muriel VAUTRIN



Nathalie
BOULANGER

Petites Cités de Caractère : Homologation de Guerlesquin

La commission de contrôle des Petites Cités de Caractère de Bretagne s'est réunie à Guerlesquin le 16 Septembre 2024. Au programme de cette rencontre qui se déroule habituellement tous les 5 ans : visite de la ville, présentation de la commune par les élus, échanges et débats, visite de terrain.

Par courrier reçu le 24 Décembre, le Président des Petites Cités de Caractère France, Roger BATAILLE, et le

Président des Petites Cités de Caractère Bretagne, Benoît LAURIOU ont informé Monsieur Le Maire du renouvellement de Guerlesquin comme cité « homologuée », le Conseil d'administration réuni le 16 Décembre ayant validé le rapport de la commission de contrôle.

Ce statut « homologué » est exceptionnellement renouvelé pour une période de 3 ans, de 2024 à 2027, la commission souhaitant faire un point

sur l'avancée des projets, notamment sur le Plan Pluriannuel de Mise en Valeur des Patrimoines qui arrivera à échéance en 2027 et sur le Site Patrimonial Remarquable, actuellement en cours d'instruction et critère obligatoire à l'homologation.

Le rapport détaillé de la commission de contrôle ne sera connu que lors de l'assemblée générale de l'association en Avril ou Mai.

Résidence d'artistes : « La Fausse Compagnie »

mMm - mini Maison mobile - est un projet artistique et de vie itinérante au long cours porté par Claire NOËL et Thomas LE SAULNIER de « La Fausse Compagnie » qu'ils nous présentent :

« Nous nous installons dans votre commune **du 6 Janvier au 6 Avril 2025**, pour une résidence de territoire en partenariat avec le CNAREP « Le Fourneau » (Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public) et le Parc Naturel Régional d'Armorique.

À bord et aux abords de notre habitat léger, nous tentons de faire cohabiter nos aspirations écologiques et nos vies nomades aux sédentarités éphémères.

Pendant ces 3 mois de résidence, nous serons heureux de vous croiser pour partager notre musique et notre mode de vie. Des rencontres seront programmées avec les associations, l'EHPAD, les établissements scolaires,...

Nous avons également différents besoins que nous proposons

de transformer en occasions de rencontres :

- Nous cherchons des salons (ou chambres) et leurs habitants pour accueillir notre instrumentarium singulier (qui ne tient pas vraiment dans nos 20 m²...). L'idée serait de faire voyager nos instruments dans 3 ou 4 maisons de la commune pour une durée de plusieurs semaines à chaque fois. À l'issue de cet accueil, nous proposerons une conférence musicale autour de nos étranges instruments pour les accueillants et leurs voisins.

- Nous ne sommes pas équipés en machine à laver. Plutôt que d'aller au lavomatic le plus proche, nous proposons de venir avec notre linge sale chez vous, avec un instrument sous le bras, et de prendre le temps de se rencontrer le temps d'un lavage + essorage...

Afin de faire connaissance, nous vous invitons à un café crémaillère

autour de notre mini Maison mobile (notre mMm) le **dimanche 19 Janvier de 14h à 17h**.

Si vous souhaitez nous contacter d'ici là, pour nous proposer un salon ou une machine, voici nos numéros :

Claire : 07.69.68.33.29

Thomas : 06.74.75.52.74

N'hésitez pas à venir frapper à la porte de notre mMm à Porz ar Gozh Ker !

Au plaisir de vous découvrir et dans l'attente, vous pouvez consulter notre site internet :

www.lafaussecompagnie.fr »



Les cinquantenaires se retrouvent

Samedi 30 Novembre, les Guerlesquinnaises et Guerlesquinnais nés en 1974 se sont rassemblés au restaurant Les Monts d'Arrée pour des retrouvailles mêlées d'émotions et de joie, avec une pensée pour ceux qui les ont quittés.

Ce repas, organisé par d'anciens camarades de classe, a permis à ces cinquantenaires de se revoir après

plusieurs années.

Certains s'étaient perdus de vue depuis leur dernier jour d'école, tandis que d'autres avaient entretenu des liens tout au long de leur parcours. Quoi qu'il en soit, les sentiments de camaraderie et de complicité étaient palpables dès les premières conversations, ravivant des souvenirs entre école St Joseph et école du Roudour !



Vas-Y : Parcours de prévention gratuits à Guerlesquin

Chaque vendredi, depuis Septembre, trois parcours de prévention gratuits, sont proposés à Guerlesquin à Porz ar Gozh Ker à destination des personnes de 60 ans et plus de Guerlesquin et des autres communes.

- « **Ma santé, j'y tiens** » : 8 séances avec deux sessions au choix ; la première démarrant le 31 Janvier et la seconde le 25 Avril.
- « **Ma mémoire, j'y tiens** » : 6 séances avec deux sessions au choix débutant le 28 Février et le 16 Mai.
- Le parcours « **Mon équilibre, j'y tiens** » de 12 séances a débuté le 20 Décembre 2024.

Parmi ces parcours, « Ma santé, j'y tiens » se distingue par son format proposant deux activités enrichissantes et complémentaires : un atelier cuisine animé par une diététicienne où les participants préparent et dégustent ensemble dans une ambiance conviviale les plats concoctés, alliant plaisir et adaptation nutritionnels. Puis, une initiation à la marche avec bâtons est encadrée par une enseignante d'activité physique adaptée, idéale pour se dynamiser et rester actif !

Les retours des participants qui ont déjà pris part à ces parcours sont très

positifs, soulignant une expérience bénéfique. Ils encouragent ceux qui n'ont pas encore osé s'inscrire à franchir le pas. Ces séances hebdomadaires, hors vacances scolaires, offrent non seulement des conseils, des informations, des mises en pratique mais aussi des moments de rencontres et de partages, favorisant ainsi des liens entre les participants.

Voici une opportunité de prendre soin de sa santé tout en partageant des moments conviviaux.

Inscriptions et informations :
Fabienne MILIN au 06.15.97.43.66

Travaux et urbanisme

Plan Communal de Sauvegarde

Pour toutes les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles - ce qui est le cas pour Guerlesquin -, il est rendu obligatoire l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde.

Il définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la popula-

tion au regard des risques connus à l'échelle du territoire.

Afin de procéder à l'élaboration de ce document, il est nécessaire de mettre en place une équipe pluridisciplinaire composée d'élus, de membres du CCAS, d'un représentant des services techniques, d'un représentant du Centre d'Incendie et de Secours et d'habitants.

Il vous est donc proposé d'intégrer ce groupe de travail. Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous inscrire en Mairie au 02.98.72.81.79 **pour le vendredi 17 janvier**. Les objectifs à mettre en œuvre seront présentés lors d'une première réunion menée par Monsieur Le Maire et l'élue référente du dossier, Christiane DUGAY.

Intervention sur les cloches de l'église par Art'Camp

Alertés par de menaçantes oscillations du clocher qui tanguait selon un axe nord/sud, nous avons, par mesure de sécurité, arrêté de faire battre les marteaux de nos cloches, craignant que la maçonnerie de l'ouvrage ne soit défaillante.

Venus inspecter les monuments de la commune, Olivier THOMAS, l'Architecte des Bâtiments de France ainsi que Patrick CATHELAIN, ingénieur à l'Union Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Finistère nous ont rassurés sur l'état de la maçonnerie qui leur semblait satisfaisant. En revanche, ils ont pointé le mauvais état des moutons - les grosses poutres transversales qui supportent les cloches - et recom-

mandé de les faire changer. Leur verdict a depuis été confirmé par les différents artisans auxquels nous avons eu recours pour faire établir des devis de réparation.

Les travaux ont consisté en la restauration de l'installation des cloches et la mise en place de jougs de suspension rétro-équilibrés sur les deux cloches principales passées en sonnerie de type rétrograde équilibré avec une amplitude de volée amoindrie. Par ailleurs, le moteur de la cloche n°2, hors service, a été remplacé.

Les travaux, qui ont nécessité plusieurs jours d'intervention, ont été réalisés peu avant Noël par l'entreprise Art'Camp de Morieux (22) pour un montant de 18 156 € TTC. Au titre

de l'impact paysager d'un parc éolien, la société IEL qui a construit les éoliennes de Goasivinic a versé une contribution financière à la commune de 20 000 € dont le tiers était fléché sur la participation à ces travaux.

Art'Camp doit intervenir en ce début d'année pour les derniers réglages sur la sonnerie à la volée.



Prochains travaux sur les réseaux par An Dour

À compter du 20 Janvier et pour une durée de 3 semaines, le service public de l'eau An Dour doit procéder au renouvellement des canalisations d'assainissement de Hent ar Gourenou, à partir du restaurant Les

Baladins, jusqu'à l'intersection avec Hent Toul Kerzers, la rue du centre commercial.

Les accès au cabinet vétérinaire et au P'tit Imprimeur bien que perturbés seront maintenus.

Les travaux sur les réseaux eaux et assainissement au niveau de Park ar Piz devraient se dérouler courant Mars. Des marquages au sol ont déjà été effectués par les services d'An Dour.

Point sur l'interconnexion eau par le service public de l'eau An Dour

Les travaux d'interconnexion de l'eau potable entre Guerlesquin et Plouné-
rin réalisés par le service public de l'eau An Dour dans le cadre de la sécurité de l'alimentation en eau potable de Guerlesquin et de Plouégat-Moysan se terminent.

Roland de SUZA, Directeur d'An Dour est venu présenter les travaux réalisés lors de la séance du Conseil Municipal du 19 Décembre.

Le contexte

L'usine du Guic est une installation de traitement classique d'eau de surface, construite en 1974. Sa capacité de production nominale est de 7 200 m³/j. Elle était la propriété de la société Tilly-Sabco. Dimensionnée principalement sur la base des besoins de l'industriel, elle est aujourd'hui, suite à la cessation d'activité de celui-ci, surdimensionnée puisqu'elle est réduite à une production très marginale que représentent les besoins des communes de Guerlesquin et de Plouégat-Moysan.

L'état de vétusté de l'usine ainsi que les contraintes posées par son surdimensionnement au regard des besoins stricts ont amené An Dour à privilégier une solution de sécurisation de l'adduction d'eau potable de Guerlesquin et de Plouégat-Moysan par le biais d'une interconnexion avec le Syndicat d'Eau de Goas Koll-Traou Long sur les Côtes d'Armor.

Les travaux

Ils ont débuté en Octobre 2023, après une étude de faisabilité menée en 2019.

Ils ont consisté en :

- Le renforcement du réseau en sortie de Plouné-
rin le long de la RN 12 en amont du point d'interconnexion situé à l'étang du Moulin Neuf en Plouné-
rin.
- La pose d'une conduite, du point d'interconnexion au lieu-dit Traou an Dour Vihan à Plouné-
rin.
- La réalisation d'un surpresseur à Plouné-
rin.

- La pose d'une conduite, de Plouné-
rin à Castel Pic.
- La construction d'un nouveau réservoir de 600 m³ à Castel Pic.
- La pose d'une conduite, du réservoir de Castel Pic au site de Keravel qui devient une réserve incendie.
- La restructuration du réseau de Guerlesquin pour éviter les pressions fortes, répartir les rôles des réservoirs et optimiser les pompes.

Les coûts supportés par An Dour

- Travaux sur les réseaux : 1 198 396 € HT.
- Travaux de génie civil (construction du surpresseur et du réservoir) : 875 000 € HT.

Les essais se sont terminés fin Décembre pour une mise en service à suivre.

Centre d'Incendie et de Secours

Le Centre d'Incendie et de Secours recrute des pompiers volontaires

La caserne de Guerlesquin a besoin de vous !

Vous vous sentez une âme de pompier ? Vous avez entre 18 et 60 ans et vous avez une bonne condition physique ?

N'hésitez pas à prendre contact avec le chef de centre, **Sébastien PRIGENT** au 06.13.60.73.99 ou directement à la caserne le dimanche, entre 9h et 12h.

Le Sapeur-Pompier Volontaire ne part pas sur le terrain dès son engagement. Il doit d'abord suivre une formation initiale, conçue sous forme de modules, et pourra participer sur le

terrain dès qu'il aura validé sa formation initiale et fini sa période probatoire. Cependant, un SPV continue à être formé et se perfectionne tout au long de sa carrière (formation continue).

Désormais, il est possible d'intégrer le

centre de secours dès l'âge de 16 ans, sous forme de tutorat jusqu'à la majorité du jeune volontaire. Un tuteur désigné et personnel suit le jeune dans toutes les étapes de sa formation et lors des activités opérationnelles.



École Ar Roudour : Goûter de Noël et visite du Père-Noël

Durant l'après-midi du jeudi 19 Décembre, le Père-Noël est passé dans chacune des classes et a apporté de nombreux cadeaux aux enfants : des jeux de construction, de logique, de motricité, de graphisme, de calcul, des livres... qui resteront dans les classes à disposition des élèves. Ces cadeaux de Noël ont été offerts grâce à une participation financière de

l'Association des Parents d'Élèves. La visite du Père-Noël, qui a ravi les plus petits mais aussi les plus grands, s'est poursuivie par un goûter de Noël que tous les enfants ont partagé ensemble à la cantine. Les enfants ont apprécié viennoiseries, jus de fruits et chocolats offerts par la municipalité.



Collège Roz Avel

Six élèves du collège Roz Avel ont participé au Cross Académique UNSS à Yffiniac mercredi 11 Décembre. Après notamment la victoire de Josselin TILLY lors du cross départemental à Carhaix, l'équipe de benjamins et benjamines (niveau 6^{ème}) s'était qualifiée. L'équipe composée de 3 garçons et de 3 filles a à nouveau performé sur l'hippodrome

d'Yffiniac en terminant à la 8^{ème} place par équipe sur 61 équipes classées. Josselin TILLY termine 10^{ème}, Thomas CARMÉS, 44^{ème}, Aaron DEFONTAINE, 46^{ème}, Inès LE BRUN, 53^{ème}, Lexie VIANDIER, 58^{ème} et Amandine LAMBEL, 140^{ème}. Au retour des vacances de Noël, le programme UNSS du collège s'annonce chargé avec le Run and

Bike académique et les qualifications départementales en handball.



Vie associative

Guerlesquinaise Handball

« **Octobre Rose** » : Remise d'un chèque de 400 € à l'association Sterenn

Pour la première année, la Guerlesquinaise Handball a organisé une journée spéciale « Octobre Rose » lors des matchs de Coupe de France seniors du 19 Octobre 2024.

L'idée était de pronostiquer le score avec, comme objectif, de collecter des fonds pour l'association Sterenn qui œuvre pour le confort des patients

suivis en oncologie à l'hôpital de Morlaix.

Les supporters de cette soirée ont participé à hauteur de 200 € et le club a doublé la mise.

Le chèque a été remis à des membres de l'association le samedi 14 Décembre au complexe sportif Jacques TILLY.

Cette opération a été une belle réussite et sera renouvelée en 2025.



Soirée de Noël : un moment convivial attendu des licenciés et leur famille.

Depuis 3 ans maintenant, le club de handball organise un pot de l'amitié entre licenciés et leur famille.

Cette soirée qui s'est déroulée le 20 Décembre sous les Halles, était l'occasion de faire le point sur les projets en cours au sein du club et de remercier bénévoles, licenciés et sponsors.

Cette année encore, le club s'est développé et compte aujourd'hui plus de 110 licenciés, du baby hand aux

équipes seniors. Le club a offert à tous les licenciés des chaussettes pour parfaire les tenues de matchs.

C'était également l'occasion de donner les dates des prochaines manifestations du club :

- **Samedi 18 Janvier** : Toutes les équipes jouent à domicile, de 13h30 à 21h15 : Croque-monsieur et crêpes sur place.
- **Samedi 15 Mars** : Repas de la Saint Patrick à la salle Plijadur.

- **Samedi 28 Juin** : Tournoi mixte des + de 16 ans.



Union Locale des Commerçants et Artisans : Opérations de Noël le 21 Décembre

Samedi 21 Décembre, l'Union Locale des Commerçants et Artisans (ULCA) a animé Guerlesquin pour fêter Noël. Durant l'après-midi, le Père-Noël était présent avec sa calèche, l'occasion pour les jeunes enfants de venir le rencontrer. Une photo avec le Père-Noël, ainsi qu'un tour en calèche, suivis d'un chocolat chaud étaient offerts à chaque enfant.

Lors de l'arrivée de la parade de Noël

des camions Okapoum, l'ULCA a offert un vin chaud sur la place de l'église.

Et pour terminer cette belle journée, les membres du bureau de l'ULCA ont eu le plaisir de remettre un chèque de 1 500 € à l'association Okapoum afin de financer l'un des projets menés par l'association en faveur des jeunes porteurs de handicap.



Okapoum : Une première parade de Noël majestueuse

Les membres de l'association Okapoum se sont montrés très actifs et inventifs en organisant le samedi 21 Décembre cette première parade de Noël de magnifiques camions illuminés.

Cette nouvelle manifestation fut un très beau succès, avec la participation de 23 camions, de motos et de Cam-am également décorés qui escortaient le défilé.

Après avoir peaufiné leurs décorations dans l'après-midi à Plouigneau, les véhicules se sont mis en route à 17h pour traverser Le Ponthou et arriver sur la place du Martray à Guerlesquin vers 18h30. Impressionnants par la qualité de leurs décors et illuminations, les camions ont été applaudis par un public nourri au bord des routes. Un très bel accueil leur a été réservé à l'arrivée à Guerlesquin où une foule de curieux, composée de nombreux enfants émerveillés a salué

les véhicules arrivés dans un joyeux tintamarre qui participait à l'esprit de Noël.

Pendant une heure, les curieux ont pu admirer les camions et se sont réchauffés autour du vin chaud offert par les commerçants et artisans.

Le défilé est également passé devant la caserne des pompiers qui leur a réservé au passage une belle surprise avec quelques tirs de feux d'artifice.

La soirée s'est poursuivie à la salle Plijadur où plus de 500 repas « cochon grillé » ont été servis. La magie de Noël était encore bien présente dans les yeux des petits et grands au moment du feu d'artifice.

Okapoum remercie chaleureusement les participants à cette magnifique parade et salue l'implication des chauffeurs dans la décoration de leurs véhicules qui est allée bien au-delà de leurs espérances.

Okapoum remercie bien sûr l'ULCA qui

leur a remis un chèque de 1 500 € (Voir article ci-dessus) et la Mairie de Guerlesquin pour le soutien logistique. Prenez date pour 2025 : la parade Okapoum se tiendra le samedi 20 Décembre avec des nouveautés, les membres de l'association ne manquant pas d'imagination !



Information

Morlaix Communauté : Le « Pass'Engagement » pour les jeunes

Tu as entre 16 et 25 ans ou entre 26 et 30 ans si tu es parrainé par une structure sociale ou associative et tu résides dans l'une des 26 communes de Morlaix Communauté ?

Avec le « Pass'Engagement », tu peux bénéficier d'une bourse allant de 300 € à 1 000 € pour financer une partie de ton permis de conduire, un voyage lié aux études ou à la formation ou l'accès à ton premier loge-

ment.

En échange, le « Pass'Engagement » inclut ton inscription dans un parcours d'engagement volontaire dans une association ou une collectivité locale, portant sur la notion de service rendu à la personne.

Le dossier de demande est à retirer auprès du Service Info Jeunes de la MJC ou de la Mission Locale de Morlaix, à déposer :

- Entre Janvier et Mars pour une réponse en Avril.
- Entre Septembre et Novembre pour une réponse en Décembre.

Attention, le nombre de Pass attribués par Morlaix Communauté est limité. **Contact et renseignements :**

info.jeunesse@mjcmorlaix.com

Tél : 02.98.88.09.94

Documentation disponible en Mairie.

Permanences des élus

Nous vous rappelons le numéro de permanence à joindre du vendredi 18h au lundi 8h30 en cas de circonstances graves : **06.14.96.29.55**

- Chantal COLLÉOU, du vendredi 10 au lundi 13 Janvier
- Édouard TROLES, du vendredi 17 au lundi 20 Janvier
- Éric CLOAREC, du vendredi 24 au lundi 27 Janvier
- Christiane DUGAY, du vendredi 31 Janvier au lundi 3 Février
- Éric LE SCANFF, du vendredi 7 au lundi 10 Février

L' élu de garde tient une permanence en Mairie le samedi de 9h à 12h.

État civil

Décès

13 Décembre : Yvette BOURDOULOUS veuve COLLET

14 Décembre : Geneviève QUÉNOT veuve CARRIC

L'agenda

Chaque lundi matin, de 8h30 à 13h
Marché hebdomadaire

Chaque mardi après-midi

Permanences :

Gwen BELLEC,

Agent Maison France Services

Contact : 07.87.73.52.61

Stéphane PELOT,

Conseiller numérique

Contact : 06.13.18.21.79

Sur rendez-vous

Jusqu'au 6 Avril

Résidence artistique de

« La Fausse Compagnie » (Voir page 3)

Samedi 11 Janvier, de 9h à 12h

Permanence de Chantal COLLÉOU

Adjointe au Maire - Mairie

Mercredi 15 Janvier, de 18h à 19h

Conseil Municipal des Jeunes

Mairie (Voir page 2)

Du 16 Janvier au 15 Février

Recensement de la population

(Voir page 2)

Judi 16 Janvier, de 9h15 à 12h15

Permanence d'Amélie RAMS,

Assistante sociale, sur rendez-vous

au 02.98.88.99.90 - Mairie

Vendredi 17 Janvier, à 19h

Vœux du Maire et de la Municipalité

Halles

Samedi 18 Janvier, de 9h à 12h

Permanence d'Édouard TROLES

Adjoint au Maire - Mairie

Dimanche 19 Janvier, de 14h à 17h

Crémaillère à la mMm - mini Maison

mobile de La Fausse Compagnie

Parking de Porz ar Gozh Ker

(Voir page 3)

Mardi 21 Janvier, toute la journée

Permanence de Gwen BELLEC,

agent Maison France Services

Pour l'aide au recensement

de la population en ligne

Sur rendez-vous en Mairie

Samedi 25 Janvier, de 9h à 12h

Permanence d'Éric CLOAREC

Maire - Mairie

Mardi 28 Janvier, à 18h

Assemblée Générale de

l'Association de Sauvegarde

du Patrimoine de Guerlesquin

Salle des Associations - Porz ar Gozh Ker

Samedi 1^{er} Février, de 9h à 12h

Permanence de Christiane DUGAY

Adjointe au Maire - Mairie

Samedi 8 Février

de 9h à 12h

Permanence d'Éric LE SCANFF

Adjoint au Maire - Mairie

à partir de 17h30

Opération crêpes à emporter

Numéros utiles

Centre médical : 02.98.72.81.45

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Pharmacie de Guerlesquin : 02.98.72.87.89

Pharmacie de garde : 3237 (0,34€ TTC / mn)

et affichage en pharmacie

Cabinet infirmier MOY-JÉZÉQUEL :

02.98.72.86.74

Cabinet infirmier VUILLEMENOT-LIRZIN-

MORELLEC-CLAIRON-DUBOIS :

02.98.72.80.26

ADMR Région de Morlaix : 02.98.72.83.08

EHPAD Résidence du Guic : 02.98.72.82.49

Cabinet de kinésithérapeutes GRILLE - LE

BEC : 02.98.72.92.32

Diététicienne Céline ASSELIN-FERRAND :

06.46.62.30.83

Podologue Sandrine GUILLOU - LE GALL :

02.98.99.93.37

Orthophonistes Marie BOURVEN :

06.89.67.01.18 et Marion LAINÉ :

06.89.66.47.15

Ostéopathe Oriane LE ROY :

06.11.26.68.34

Cabinet vétérinaire LE MEN - DAGORNE -

CUEFF - PLASSARD : 02.98.72.88.63

Recueil des titres d'identité : 02.98.72.93.00

Service public de l'eau Morlaix Commu-

nauté - An Dour : 0806 090 010

EDF dépannage clients : 09 726 750 29

Orange dépannage clients : 3900

et à partir de 18h30

Zumba party

Par Indépen'dance - Salle Plijadur

Mardi 11 Février, de 9h15 à 12h15

Permanence d'Amélie RAMS,

Assistante sociale, sur rendez-vous

au 02.98.88.99.90 - Mairie

Samedi 15 Février, de 9h à 12h

Permanence de Chantal COLLÉOU

Adjointe au Maire - Mairie

Samedi 22 Février, de 9h à 12h

Permanence d'Édouard TROLES

Adjoint au Maire - Mairie

Samedi 1^{er} Mars, de 9h à 12h

Permanence d'Éric CLOAREC, Maire

Mairie

Mardi 4 Mars, à partir de 9h

Championnat du monde

de Bouloù Pok

MAIRIE DE GUERLESQUIN

10 Janvier 2025 - N°63

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - Fermée le jeudi après-midi - Samedi : 9h - 12h

45 rue du Docteur Quéré - 29650 GUERLESQUIN

Tél : 02.98.72.81.79

Courriel : mairie@guerlesquin.bzh

Site : www.guerlesquin.bzh

Edition et production : Mairie de Guerlesquin

Directeur de la publication :

Éric CLOAREC, Maire

Dépôt légal : 7 Juillet 2020

Où suis-je recensé ?

Vous êtes recensé dans votre résidence principale :

le logement que vous occupez
quotidiennement.



Et si je ne suis pas chez moi ?

Vous pouvez contacter votre mairie pour
savoir si vous êtes concerné cette année.
Si c'est le cas, elle vous expliquera
comment procéder.

Je suis étudiant.

Suis-je recensé chez moi
ou chez mes parents ?

Vous êtes recensé
là où vous vivez pour
vos études et où vous
passez le plus de temps.



Je suis étranger.

Vous êtes recensé
dans votre résidence
en France si vous êtes
sur le territoire depuis
ou pour au moins 1 an.



Militaire, je vis dans une caserne.

Vous êtes recensé
dans votre caserne.



Je vis dans une habitation mobile.

Vous êtes recensé sur place
les deux premiers jours de la collecte,
par un agent recenseur.



J'habite dans un logement communautaire.

(maison de retraite, internat,
cité universitaire...)
Vous êtes recensé par
un enquêteur de l'Insee.



Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.

Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ?

Année de construction, surface, etc.

connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon travail ?

Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc.

connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

... mon foyer ?

Les caractéristiques de votre foyer

pour permettre d'**évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs** : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mes habitudes de vie ?

Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc.

connaître **vos habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

... mes données personnelles ?

Nom, prénom, etc.

Votre **nom**, votre **prénom** et votre **adresse** sont nécessaires afin de vérifier qu'il n'y a ni oubli ni doublon dans les données du recensement. Les noms et prénoms seront supprimés de nos fichiers au plus tard le 31 décembre 2026.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État
de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !